

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

NOM DU PRODUIT	7.10% P.A. JB CALLABLE MULTI BARRIER REVERSE CONVERTIBLE (59%) ON NESTLE SA, NOVARTIS AG, ROCHE HOLDING AG
IDENTIFICATEURS DE PRODUIT	Code ISIN : CH1579261293; Valeur : 157926129
INITIATEUR PRIIP	Banque Julius Baer & Cie. SA, Succursale de Guernesey ("Julius Baer") (https://derivatives.juliusbaer.com/en/home) Appelez le +41 (0) 58 888 8181 pour plus d'informations. L'initiateur PRIIP fait partie du Julius Baer Group.
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR PRIIP	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) - La FINMA n'est pas considérée comme une autorité de surveillance compétente au sens du Règlement UE 1286/2014 sur les documents d'information clés concernant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, la Suisse ne faisant pas partie de l'UE.
DATE ET HEURE DE PRODUCTION	07 octobre 2026 17:13:43 Heure d'Europe centrale

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

1. EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : Billets régis par le droit suisse.

DURÉE : La durée de ce produit se termine à la Date de Remboursement Final, sauf si le produit a déjà été résilié ou remboursé.

OBJECTIFS : Reverse Convertibles Barrière sont principalement destinés aux investisseurs escomptant la valeur des sous-jacents qui devraient rester constants ou légèrement augmenter jusqu'à l'échéance desdits produits. Le produit vous offre un rendement sous la forme de paiements d'intérêts (c.-à-d. le Montant du Coupon comme indiqué ci-après sous « Intérêts ») et soit un paiement en espèces, soit la livraison du sous-jacent le moins performant à la Date de remboursement final, sur la base des conditions énoncées ci-dessous. Le risque associé à l'investissement dans le produit est comparable au risque associé à un investissement direct dans du moins performant sous-jacent. Le produit offre une observation continue de la Barrière.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, l'Initiateur peut racheter les Produits par anticipation en totalité, mais non en partie, à toute Date de remboursement anticipé optionnel au Prix de remboursement anticipé optionnel, à condition que l'initiateur ait exercé ce droit à la Date de levée de l'option d'achat concernée en avisant les porteurs.

Date de levée de l'option d'achat	Date de remboursement anticipé optionnel
14 avril 2027	21 avril 2027
14 mai 2027	21 mai 2027
14 juin 2027	21 juin 2027
14 juillet 2027	21 juillet 2027
16 août 2027	23 août 2027
14 septembre 2027	21 septembre 2027
14 octobre 2027	21 octobre 2027
15 novembre 2027	22 novembre 2027
14 décembre 2027	21 décembre 2027
14 janvier 2028	21 janvier 2028
14 février 2028	21 février 2028
14 mars 2028	21 mars 2028
18 avril 2028	21 avril 2028
15 mai 2028	22 mai 2028
14 juin 2028	21 juin 2028
14 juillet 2028	21 juillet 2028
14 août 2028	21 août 2028
14 septembre 2028	21 septembre 2028

INTÉRÊT : Aux Dates de paiement pertinentes du Coupon, vous recevrez le prorata respectif un montant de paiement en pourcentage de 7,10% p.a. de la Valeur nominale, à condition que le produit n'ait pas été remboursé, racheté ou annulé avant la Date de paiement du Coupon pertinente. Les paiements du coupon ne sont pas liés à la performance des sous-jacents. Les dates pertinentes sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Période	Date de début (inclusive)	Date de fin (exclusive)	Date de versement du coupon	Période	Date de début (inclusive)	Date de fin (exclusive)	Date de versement du coupon	Période	Date de début (inclusive)	Date de fin (exclusive)	Date de versement du coupon
1er	21/10/2026	21/11/2026	23/11/2026	9e	21/06/2027	21/07/2027	21/07/2027	17e	21/02/2028	21/03/2028	21/03/2028
2e	21/11/2026	21/12/2026	21/12/2026	10e	21/07/2027	21/08/2027	23/08/2027	18e	21/03/2028	21/04/2028	21/04/2028
3e	21/12/2026	21/01/2027	21/01/2027	11e	21/08/2027	21/09/2027	21/09/2027	19e	21/04/2028	21/05/2028	22/05/2028
4e	21/01/2027	21/02/2027	22/02/2027	12e	21/09/2027	21/10/2027	21/10/2027	20e	21/05/2028	21/06/2028	21/06/2028
5e	21/02/2027	21/03/2027	22/03/2027	13e	21/10/2027	21/11/2027	22/11/2027	21e	21/06/2028	21/07/2028	21/07/2028
6e	21/03/2027	21/04/2027	21/04/2027	14e	21/11/2027	21/12/2027	21/12/2027	22e	21/07/2028	21/08/2028	21/08/2028
7e	21/04/2027	21/05/2027	21/05/2027	15e	21/12/2027	21/01/2028	21/01/2028	23e	21/08/2028	21/09/2028	21/09/2028
8e	21/05/2027	21/06/2027	21/06/2027	16e	21/01/2028	21/02/2028	21/02/2028	24e	21/09/2028	23/10/2028	23/10/2028

REMBOURSEMENT FINAL : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, lors du Remboursement final du produit à la Date de remboursement final, vous recevrez :

- (a) Si aucun Événement barrière n'est survenu, un montant en espèces égal à 100 % de la Valeur nominale.
- (b) si un Événement Barrière est survenu, et
- (i) le Niveau final de chaque sous-jacent est **égal ou supérieur** à son Prix d'exercice, un montant en espèces égal à 100 % de la Valeur nominale; ou
 - (ii) le Niveau final d'au moins un sous-jacent est **inférieur** à son Prix d'exercice, le nombre d'actions du sous-jacent le moins performant spécifié dans le Ratio. Vous recevrez en outre un montant en espèces en lieu et place de tout montant fractionnaire.

Les conditions du produit stipulent par ailleurs que, en cas de survenue d'événements extraordinaires, des ajustements pourront être apportés au produit et que Julius Baer peut résilier le produit de manière anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement les sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Par conséquent, les investisseurs doivent être prêts à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements.

Valeur nominale	CHF 1 000,00	Prix d'émission	100,00% de la Valeur nominale
Devise d'émission	CHF	Rendement maximum	14,24%

Rendement maximum p.a.	7,10%	nale ; Montant de la prime 6,75% p.a. de la Valeur nominale.
Niveau initial	Le niveau à la Date d'évaluation initiale (Fixing initial)	Type de règlement
Prix d'exercice	100,00% du Niveau initial	Ratio
Barrière	59,00% du Niveau initial	Date du fixing initial
Événement barrière	Le prix de n'importe quel sous-jacent est fixé au niveau Barrière ou en-deçà à tout moment durant un quelconque jour de négociation pendant la Période d'observation Barrière.	Date d'émission
Période d'observation barrière	14 octobre 2026 (inclus) à 16 octobre 2028 (inclus)	Date d'évaluation finale (Fixing final)
Prix de remboursement anticipé optionnel	100 % de la Valeur nominale	Date de remboursement final
Montant du coupon	7,10% p.a. de la Valeur nominale Décomposé en deux composantes (aux fins de la fiscalité suisse) : Montant des intérêts 0,35% p.a. de la Valeur nominale ;	Niveau final
		Convention de dé-compte des jours

SOUS-JACENTS

Nom	Code ISIN	Niveau initial	Seuil de rentabilité	Prix d'exercice	Ratio	Marché	Devise	Bourse de valeurs
Nestlé Ltd	CH0038863350	CHF 75,36	CHF 64,6288	CHF 75,36	13,2696	EQUITY	CHF	SIX Swiss Exchange
Novartis Inc	CH0012005267	CHF 119,46	CHF 102,449	CHF 119,46	8,3710	EQUITY	CHF	SIX Swiss Exchange
Roche Holding Ltd	CH1499059983	CHF 358,90	CHF 307,7929	CHF 358,90	2,7863	EQUITY	CHF	SIX Swiss Exchange

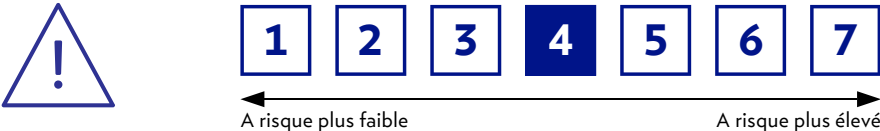
INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs particuliers qui remplissent l'ensemble des critères ci-dessous:

- Avoir des connaissances et une expérience suffisantes et une compréhension approfondie du produit, de son marché et de ses risques spécifiques, soit indépendamment soit par le biais de conseils professionnels;
- Être en mesure de supporter, le cas échéant, la perte totale de son investissement;
- Viser un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous;
- Rechercher un revenu, tabler sur une évolution du sous-jacent qui génère un rendement favorable;
- Être prêt à accepter, en vue d'atteindre des rendements potentiels, un niveau de risque conforme à l'indicateur de risque sommaire présenté ci-dessous.

2. QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEURS DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 16 octobre 2028. Le risque réel peut varier considérablement si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre votre produit facilement, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de Julius Baer de vous payer.

Julius Baer a classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de Julius Baer à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce produit, vous serez exposé au risque de change, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur décrit ci-dessus.

En cas de livraison physique du sous-jacent à la résiliation du produit, vous pouvez subir une perte si la valeur du sous-jacent diminue entre la résiliation du produit et la date à laquelle il est crédité sur votre compte titres.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché futurs, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si Julius Baer n'est pas en mesure de vous payer votre dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution du marché à l'avenir. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles d'après les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Période de détention recommandée: 16 octobre 2028

Exemple d'investissement: CHF 10 000		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 16 octobre 2028
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal	CHF 5 959,00 -40,41%	CHF 5 992,00 -22,54%
Défavorable (le produit est résilié après 14 avril 2027)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal		CHF 7 364,00 -14,15%
Intermédiaire (le produit est résilié après 14 avril 2027)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal	CHF 10 107,00 1,07%	CHF 10 355,00 1,75%
Favorable (le produit est résilié après 14 avril 2027)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal		CHF 10 355,00 1,75%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios ci-dessus sont des résultats possibles qui ont été calculés sur la base de simulations. En cas de remboursement anticipé, la simulation suppose qu'aucun réinvestissement n'est effectué.

Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et pourriez subir des coûts supplémentaires.

3. QUE SE PASSE-T-IL SI JULIUS BAER N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous êtes exposé au risque que Julius Baer ne soit pas en mesure de remplir ses obligations en lien avec le produit, par exemple en cas de faillite ou d'une directive officielle de résolution. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur du produit et pourrait vous faire perdre une partie ou la totalité de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et n'est donc pas couvert par un mécanisme de garantie des dépôts.

4. QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- CHF 10 000 sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 16 octobre 2028
Coûts totaux	CHF 236	CHF 240
Incidence des coûts annuels (*)	2,4% chaque année	1,2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,95% avant déduction des coûts et de 1,75% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (CHF 154). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix	CHF 236
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance	CHF 0
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Nous ne facturons pas de frais de gestion pour ce produit	-
Coûts de transaction		-

5. COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 16 octobre 2028 (date d'échéance)

Le produit a pour but de vous fournir le rendement décrit à la section « 1. En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à son échéance.

Le désinvestissement ne peut se faire qu'en vendant le produit soit par le biais d'une bourse de valeurs (si le produit est coté en bourse) soit hors bourse, lorsqu'une offre existe pour un tel produit. Aucun frais ni aucune pénalité ne seront facturés par Julius Baer pour une telle transaction, cependant une commission d'exécution pourrait être facturée par votre courtier le cas échéant. En vendant le produit avant son échéance, vous pourriez recevoir moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à son échéance.

Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles, ou en cas de perturbations techniques, la vente du produit peut être temporairement entravée ou suspendue et peut ne pas être possible du tout.

6. COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Les plaintes concernant la conduite de la personne qui conseille ou vend le produit peuvent être soumises directement à cette personne ou à ses superviseurs. Les plaintes concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peuvent être formulées par écrit à l'adresse suivante : Banque Julius Baer & Cie SA, Hohlstrasse 604/606, P.O. BP, 8010 Zurich, Suisse et par e-mail à : derivatives@juliusbaer.com ou via le site web suivant : <https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>.

7. AUTRES INFORMATIONS UTILES

Les renseignements contenus dans le présent Document d'information clé ne constituent pas une recommandation de souscription du produit et ne sauraient se substituer à une consultation individuelle avec votre banque ou votre conseiller.

Toute documentation complémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les compléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Julius Baer & Co. Ltd Hohlstrasse 604/606, P.O. Box, 8010 Zurich, Suisse (<https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>).

Les scénarios de performance présentés dans le présent Document d'information clés des investisseurs (« DICI ») sont basés sur une méthodologie, telle que définie dans le Règlement UE 1286/2014 sur les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs), et ses règlements complémentaires. La conformité à la méthode de calcul prescrite peut entraîner des scénarios de performances et des valeurs de rendement irréalistes pour un certain nombre de produits.